

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06585

Numéro SIREN : 501 106 520

Nom ou dénomination : WEBEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2020 sous le numéro de dépôt 8318

# Greffé du tribunal de commerce de Nanterre



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 05/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/8318

Type d'acte : Déclaration de conformité

### Déposant :

Nom/dénomination : WEBEDIA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 501 106 520

N° gestion : 2015 B 06585



**WEBEDIA**

Société anonyme au capital de 1 301 569 euros  
Ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret  
Immatriculée 501 106 520 RCS Nanterre

**SCIMOB**

Société par actions simplifiée au capital de 10 240 euros  
Siège social 1, place Francis Ponge 34000 MONTPELLIER  
Immatriculée 502 507 254 RCS Montpellier

**DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE**

**Le soussigné Cédric SIRE,**

Agissant en qualité de Directeur Général de la société WEBEDIA, Président de la société SCIMOB, société par actions simplifiée au capital de 10 240 euros, ayant siège social 1, place Francis Ponge 34000 Montpellier, immatriculée 502 507 254 RCS Montpellier,

et

Agissant en qualité de Directeur Général de la société WEBEDIA, société anonyme au capital de 1 301 569 euros ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret, Immatriculée 501 106 520 RCS Nanterre,

**a préalablement à la déclaration de conformité qui va suivre exposé ce qui suit :**

1) Le projet étant né d'une fusion entre WEBEDIA et SCIMOB, il a été, conformément aux dispositions de l'article R236-1 du Code de commerce, établi un traité de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates d'arrêté des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de SCIMOB devant être transmis à WEBEDIA.

Il est en outre précisé que WEBEDIA ayant détenu, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de commerce, la totalité des actions de SCIMOB, il n'y a eu lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de SCIMOB, société absorbée, ni approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de WEBEDIA, société absorbante, ni établissement des rapports prévus par les articles L 236-9 et L 236-10 du Code de commerce.

2) L'avis prévu par l'article R236-2 du Code de commerce a été publié, au nom de la société WEBEDIA et de la société SCIMOB, dans le Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales du 23 septembre 2019 concernant SCIMOB et du 30 septembre 2019 concernant WEBEDIA, après dépôt du traité de fusion aux Greffes du tribunal de commerce de Nanterre et du tribunal de commerce de Montpellier comme mentionné dans ledit avis.

En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 octobre 2019.

La réalisation définitive de cette fusion a entraîné la dissolution immédiate, sans liquidation, de SCIMOB.



3) Les avis prévu par l'article R 210-9 du Code de commerce, tant en ce qui concerne la fusion par absorption de SCIMOB par WEBEDIA, qu'en ce qui concerne la dissolution sans liquidation de SCIMOB, ont été publiés dans La Croix du Midi, le 27 décembre 2019 et dans les Affiches Parisienne, le 20 décembre 2019.

4) En outre, une copie de la présente déclaration de régularité et de conformité sera déposée aux Greffes du tribunal de commerce de Montpellier et Nanterre.

**et ceci relaté, le soussigné affirme que la fusion des sociétés WEBEDIA et SCIMOB est intervenue en conformité de la loi et des règlements.**

Fait à *Levallois Perret*  
Le *10/01/2020*  
en cinq exemplaires.

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITÉ CONCERNANT L'IMPRESSION  
D'UNREGISTREMENT  
VANNES 2  
Le 16/01/2020 Dossier 2020 00007361, référence 9224P02 2020 A 00629  
Enregistrement : 0 € Pénalités : 0 €  
Total liquide : Zéro Euro  
Montant reçu : Zéro Euro  
Le Contrôleur des finances publiques

*Réalisé au service des finances publiques*

